

ORGANISATION DE LA FILIERE PAR EQUIPE DU COMITE REGIONAL BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE

LA DRE

Les catégories :

Femmes Arc Classique

Femmes Arc à Poulies

Hommes Arc Classique

Hommes Arc à Poulies

La mixité, pour la composition des équipes est interdite.

L'organisation de la DR « Excellence » tir qualificatif et matches de poule

Le nombre d'équipes engagées doit être au minimum de 4, au maximum 8 pour les équipes arc classique femmes, arc à poulies hommes et arc à poulies femmes. Pour 2017 en raison du regroupement régional, 12 équipes hommes classique seront acceptées, 10 équipes pour 2018 et 8 équipes pour 2019. Ces quotas pourront être revus en fonction de l'évolution du règlement de la D2

Les équipes doivent participer à 3 épreuves 2X70m ou 2x50m, selon l'arme, avec finales.

Les équipes sont composées de 3 archers au minimum et de 4 au maximum.

Un club ne peut engager qu'une équipe par catégorie.

Pour la saison 2017 pourront s'engager en DRE

- ♦ l'équipe descendant de D2
- ♦ Les équipes de club engagées en Bourgogne en 2016
- ♦ Les équipes de club engagées en Franche-Comté en 2016
- ♦ L'équipe montant en DRE
- ♦ Les clubs ayant des équipes engagées en D1, D2, ou DNAP pourront engager une équipe en DRE **en application du règlement fédéral (paragraphe C.3.3 tir sur cibles extérieures).**

♦ Le titre régional

Le club dont l'équipe est classée 1^{ère} de la DRE est déclaré CHAMPION REGIONAL et accède à la finale nationale des DR. Un club ayant 1 équipe en D1 ou D2 ou DNAP peut être champion de la DRE mais il ne pourra pas participer à la finale nationale des DR. L'équipe suivante au classement de la DRE, si elle n'est pas dans ce cas, sera sélectionnée pour la finale nationale.

Déroulement

Par poules : de 4 à 6 équipes : 1 poule;

de 7 à 8 : 2 poules de 4;

de 9 à 10 : 2 poules de 5;

de 11 à 12 : 2 poules de 6

Attribution d'1 point bonus aux X premières équipes selon le nombre d'engagés.

Attribution des points sur chaque manche

Groupe de 1 à 4 équipes

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
10 points	6 points	3 points	1 point

Groupe de 5 à 8 équipes

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
20 points	16 points	12 points	9 points	6 points	4 points	2 points	1 point

Groupe de 9 à 12 équipes

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
30 points	26 points	22 points	18 points	15 points	12 points	9 points	7 points
9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}				
5 points	3 points	2 points	1 point				

Cas d'égalité :

- **A l'issue du tir de qualification** (arc classique et arc à poulies)
 - Au plus grand nombre de 10 (10 et X) des 3 archers premiers archers de l'équipe.
 - Au plus grand nombres de X
 - Par un tir de barrage (cf. article B.6.20.2 règlement international)

- **A l'issue d'un match**
 - il sera procédé à un tir de barrage de 3 flèches (1 flèche par archer).
- **A l'issue d'une manche**
 - Arc classique**
 - Total des points sets de la manche.
 - Meilleur score des qualifications
 - Vainqueur du match opposant les 2 équipes.
 - Arc à poulies**
 - Total des points match (sans les scores de barrage).
 - Tir de barrage pour départager les équipes
- **A l'issue du classement final (arc classique et arc à poulies)**
 - Cumul des scores des qualifications sur le 3 manches
 - Vainqueur du match ayant opposé les 2 équipes sur la manche finale
 - Si l'égalité persiste tir de barrage.

LA DR

Finalité de la DR :

De mettre en place un objectif sportif dans le club.

D'accéder à la Division Régionale Excellence

Les catégories :

Femmes Arc Classique

Femmes Arc à Poulies

Hommes Arc Classique

Hommes Arc à Poulies

La mixité peut être autorisée dans toutes les catégories **1 personne de sexe différent par catégorie.**

Le Fita (2x70m et 2x50m), le Fédéral sont les disciplines de référence. Il est obligatoire participer à 2 Fita et 1 Fédéral.

Les équipes s'engageant en DR devront faire remplir et signer par l'arbitre responsable une « fiche résultats club » qui leur sera adressée par la commission sportive.

Le titre régional : Néant

L'équipe classée 1^{ère} de la DR accède à la DRE pour la saison suivante et l'équipe classée dernière de la DRE descend en DR.